Global Heritage Network (GHN) – (Réseau Mondial du Patrimoine, en anglais)

Rapport d'Évaluation de la Conservation du Site (SCA)

Date: 12 octobre 2010
Nom du site: Djenné Djeno
Pays: Mali
Nom du Moniteur de Site: Fané Yamoussa
Anonyme?
Institution: Mission Culturelle de Djenné
Profession: Archéologue
Affiliations: Direction Nationale du Patrimoine Culturel (DNPC).
Dates de la visite: 11 octobre 2010

Situation du Patrimoine Mondial: Patrimoine National

Taux Annuel de Fréquentation et des Recettes

Le revenu National du Tourisme (30% du total):

Le tourisme contribue pour 30% aux ressources internes de la commune et a constitué 60% des ressources mobilisées en 2003 et 2004 selon le bureau de l'Office Malien du Tourisme et de l'Hôtellerie.

Revenu Prix d'Entrée: 1000 FCFA

Les Revenus des Concessions: non connu

Nombre Approximatif de Visiteurs par an: 15.000

Nationaux: 1000 Etrangers: 14.000

La croissance de 2000: 8.981

2005: 15.000

Archives Historiques du Site - le développement d'une base de données historique des photos du site et les rapports de documents historiques dans les bibliothèques, les archives nationales, des collectivités locales, directeurs de sites et d'autres sources peuvent être très précieux pour comprendre l'état actuel de conservation avec des photos historiques, en particulier la comparaison des mêmes paysages et panoramas.

Nom du Site : Djenné Djeno

Prix d'Entrée US$ (Domestique): 0 (International): 2 US $

Coûts pour la Camera: 0 US$ Vidéo: 500 US$

Guides Disponibles Oui

Qualité des guides: Bon

Langues Disponibles: français, anglais, espagnol, italien

Littérature Disponible Oui

Qualité: Bon

Gardiens Oui

Qualité: Bon

Superviseur Oui

Qualité: Bon

Nom du site: Djenné Djeno

Etat Général (avec les détails de l'entretien ou des réparations nécessaires, le cas échéant): L'état général du site est bon, bien des menaces existent. Il s'agit du ravinement de certaines parties dont les flancs sud, sud- est, sud-ouest et nord où les ravinements sont assez prononcés. La crue de cette a aggravé la situation. A cela, il faut ajouter :

- le lessivage, l'érosion du site par les intempéries, les eaux de ruissellement et les trous creusés par les pilleurs ;
- le flétrissement de la ceinture verte réalisée en 1996 par la coupe abusive des arbres constituant la haie vive ;
- la divagation des animaux sur les sites ;
- le non renouvellement des cordons antiérosifs installés en 1996.

Des travaux d'entretien ont été entrepris comme la plantation des arbres pour constituer une ceinture verte de protection, la réalisation des cordons pierriers. Ces efforts demeurent insuffisants et méritent d'être renforcés.

Conservation ou travaux de restauration achevés ou en cours:

Différentes actions de conservation des sites archéologiques ont été initiées par les institutions en charge, notamment par la mission culturelle de Djenné. Parmi ces actions, on peut citer les campagnes de sensibilisation, le recrutement d'un gardien de jour pour les sites de Hambarketolo et de Djenné Djéno. De plus, des cordons pierreux et une ceinture verte ont été constitués pour limiter les effets néfastes de l'érosion éolienne et hydrique sur le site. Malheureusement, la conservation (parfois la consolidation voire le renouvellement) de ces équipements de protection n'a pu être assurée de façon satisfaisante. Le cordon pierreux est très dégradé, n'offrant plus une protection suffisante pour empêcher le transport des éléments constitutifs des niveaux élevés vers les niveaux bas. De plus, la ceinture verte constituée d'arbres plantés autour du site est devenue très clairsemée voire rabougrie et détruite par endroits, du fait des coupes anarchiques et des pâturages incontrôlés.

Condition de l'emplacement et de l'environnement:

Menaces à l'intégrité et l'authenticité de la propriété:

L'intégrité du site est perturbée également par les profonds ravins, creusés de part et d'autre par différents phénomènes d'érosion : courants des inondations, force abrasive et décapante des vents, le flétrissement de la ceinture verte réalisée en 1996 par la coupe abusive des arbres constituant la haie vive et la divagation des animaux sur les sites.

Signalisation conduisant à la propriété et à l'intérieur:
Pour la signalisation, on note en effet l'absence d'équipements pour l'interprétation et la lisibilité des vestiges (brochure guide, panneau d'information, signalétique, dispositif d'interprétation) notamment les panneaux d'orientation sur le site. Seul un panneau introductif dont les inscriptions ont commencé à être défraîchies se trouve à l'entrée du site. La réalisation de tels équipements ils faciliterait l'organisation des visites non accompagnées et une meilleure compréhension du site.

Intégrité et l'authenticité du site en fonction de ses valeurs universelles? Le site de Djenné Djeno garde ses vestiges intacts (tessons de poterie, jarres funéraires, restes de murs et de maisons circulaires ou rectangulaires en *djénné ferey*- briques rondes en terre crue –statuettes et briques en terre cuite, scories de fer, meules, broyeurs et sépultures d'inhumations islamiques) Les marécages dans lesquels se dressent les îlots, leur assurent une certaine intégrité physique. Cependant, le site archéologique connait des menaces très sérieuses comme le lessivage, l'érosion et ravinement par les intempéries et l'urbanisation anarchique.

L'authenticité du site, s'affirme à travers la présence du matériel archéologique qui a été très peu influencé : tessons de poterie, jarres funéraires, restes de maisons circulaires ou rectangulaires en *djenné ferey,* scories de fer, matériel de broyage etc.

Les valeurs du site: Ces valeurs sont elles facilement communiquées au public? Oui

Des journées portes ouvertes à l'intention des élèves et des populations sont régulièrement organisées pour les informer des valeurs du site. Les populations actuelles de Djenné, savent que leurs ancêtres ont quitté Djenné Djeno ou ancienne Djenné pour s'installer dans l'actuelle ville.

Nom du site: Djenné Djeno

Recommandations

S'il vous plaît décrivez vos recommandations pour les améliorations nécessaires à la gestion ou l'état de conservation des sites et la protection à long terme.

D'éventuels problèmes pourraient se poser par l'accroissement de la population et la spéculation foncière. La définition d'une zone de protection pourrait aider à contrôler le développement urbain et à sauvegarder le site de Djenné Djeno. Il est nécessaire de doter la Mission Culturelle de moyens humains et matériels pour assurer le contrôle du bien contre le pillage et les autres menaces.

Pour une conservation durable du site la Mission culturelle recommande :

- le renouvellement du cordon pierriers ;
- le remblayage des ravins ;
- la plantation des arbres pour constituer une ceinture verte de protection ;
- la réalisation de signalétiques d'information et d'interprétation du site ;
- la réalisation de matériels promotionnels (livrets, brochures, dépliants etc ;
- poursuivre les fouilles de sauvetage en partenariat avec les institutions de recherches nationales et étrangères.

Photographie et Cartographie
S'il vous plaît utilisez un appareil GPS si possible et des photos pour identifier sur l'imagerie par satellite

les menaces actuelles, les questions et les développements positifs sur le site. Utilisez les légendes détaillées pour toutes les photos.

Estimation de votre expérience personnelle (échelle de 0-10 points):

8

Autres commentaires:

Évaluation Quantitative - Conservation du site et le développement responsable

Dans la mesure du possible, noter sur une échelle de 1-10 (pire au meilleur) l'état actuel de conservation des sites et le développement responsable à l'aide du tableau ci-dessous. 6

Nom du site: Djenné Djeno

Date:

Domaine d'évaluation:	**Notation (1-10Meilleur)**	**Commentaires**
1. Plan de Conservation du Site	8	
2. Conservation et Entretien du Site	5	
3. Intégrité du Site		
4. Absence de dommages (Ex : absence d'empiètement)		
5. Authenticité (?)		
6. Gestion (?)		
7. Participation de la Collectivité (?)		
8. Développement Responsable (?)		
9. Patrimoine Vivant (?)		
10. Expérience des Visiteurs		

Total Score Moyen

Évaluation qualitative

Nom du site: Djenné Djenno

Historique du Site (S'il vous plaît recueillir les meilleures informations disponibles avec photos)
Déclaration de Valeur Universelle Exceptionnelle - Justification de l'Inscription
Limites et Zones Tampon
Déclaration d'Authenticité / Intégrité
Menaces (Empiétement, Ressources Insuffisantes, Pillage, etc):
Organisation de la Gestion et Niveau de Soutien

Situé à 3 km au sud - est de l'actuelle ville de Djenné, la butte appelée Jenne-Jeno (ancienne Jenné) ou encore Djoborro, est considérée par la tradition orale comme l'emplacement originel de Jenné. Dénudée et recouverte de tessons de poterie, la butte restera muette jusqu'au moment où Susan Keech et Roderick J. McIntosh (professeurs d'anthropologie à Rice University à Houston (Texas) entreprirent des campagnes de fouilles entreprises en 1977, 1981, 1996 et 1997. Ces campagnes ont révélé une passionnante page de l'histoire de l'humanité à travers son riche matériel archéologique. Djenné-Jéno qui se présente aujourd'hui sous l'aspect d'un tell archéologique de 7 m de hauteur fleurit de 450 à 1100 ap. JC.

Fondée au IIIe siècle avant Jésus Christ, la citée de Djenné - Jeno a continuellement occupé l'île à laquelle elle doit son nom, cela jusqu'au XIVe siècle, soit pendant près de 1600 ans. Les populations qui l'ont fondé connaissaient déjà la réduction du fer, la culture du mil et celle du riz africain. Elles pratiquaient également la pêche et la chasse. L'architecture qui y apparaît est surtout construite avec du pisé. Les briques cylindriques, les « *Djenné ferrey* » utilisées dans l'architecture traditionnelle de Djenné jusqu'au début de ce siècle y font leur apparition.

De nombreux objets exotiques comme ceux en cuivre, probablement importés de la Mauritanie ou de l'Aïr au Niger, se découvrent aussi sur le site, suggérant l'existence d'une cité commerçante active dans le commerce transsaharien. L'artisanat, surtout la production céramique y est également remarquable avec des objets aux formes et décors très diversifiés. Enfin, l'utilisation des peintures multi chromes est à noter.

Le développement d'un art statuaire en terre cuite révélant une iconographie variée avec des représentations de personnages (dans diverses positions) et de divers animaux, est également à noter. Ces statuettes qui ont fait la célébrité de Djenné – Jeno sont en fait produites dans diverses régions du Delta intérieur et relèvent de pratiques préislamiques.

Djenné Jeno atteint son apogée entre 800 – 1100. Elle couvre, avec Hambarketolo (le site voisin avec lequel il était relié par une digue en terre) une superficie de 41ha. Pendant cette période, la ville est entourée d'une muraille remarquable de 6m d'épaisseur et de 2 km de circonférence.

La période qui va de l'an 1100 – 1300, marque le déclin du site de Djenné – Jeno. Une bonne partie de la superficie du site est progressivement abandonnée. Ce déclin progressif entraîne l'abandon total du site vers 1300. Les raisons de ce déclin du site ne sont pas claires. Les traditions orales de Djenné notent que

l'avancée de l'islam aurait causé le départ des populations de Djenné – Jeno vers la nouvelle Djenné, située seulement à 3 km au Nord. Cette prégnance de l'islam se fait sentir après 1100 ans à travers des statuettes délaissées sur des dépôts domestiques qui ne font plus l'objet d'abandon de la part des populations. En plus de l'islam, une sécheresse à partir de 1100 est également avancée comme l'une des causes de l'abandon de Djenné -Jeno en de sites dans le delta intérieur du Niger.

L'intérêt de Djenné –Jéno en tant que site archéologique, réside dans le processus d'émergence des cités révélées en relation avec un environnement naturel et économique favorable.

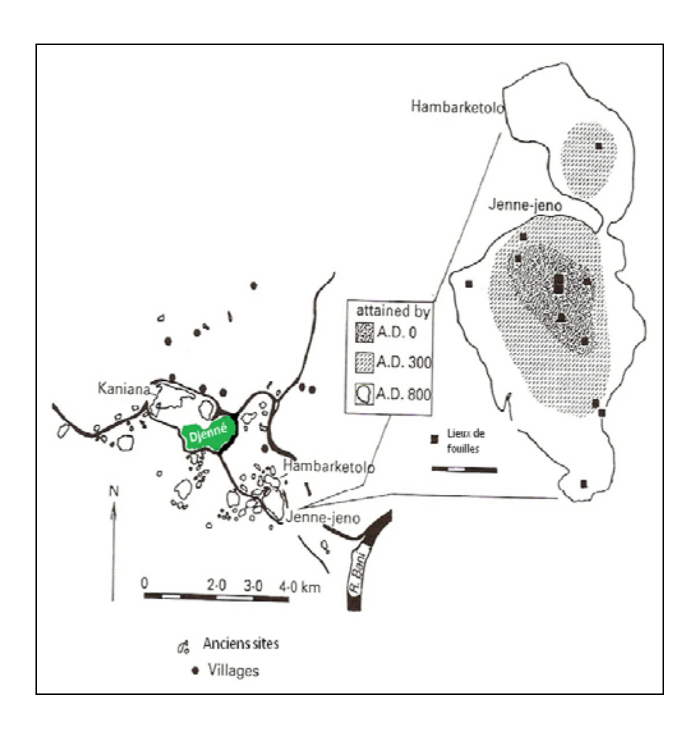
Il semble que l'occupation permanente devint possible dans le haut bassin du Delta intérieur aux environs du 3ème siècle av. JC. Avant cette date, le régime actif des crues du Niger, les maladies liées à la crue, les sécheresses récurrentes entre 200 av. JC et 100 ap. JC décourageaient toute personne voulant occuper la région. Avant cette période, de nombreux éleveurs habitaient la région qui est aujourd'hui le sud du désert du Sahara. Comme le climat devenait de plus en plus sec après 1000 BC, les populations, petit à petit, se déplacèrent le long des rivières qui coulent plus au sud. Là, elles trouvèrent des zones écologiques plus hospitalières dont la plaine d'inondation du Delta Intérieur avec son riche sol alluvial et un régime de crues favorables à la culture du riz. Les premiers dépôts, à environ 6 mètres de profondeur à Djenné- Jeno, ont fourni une quantité importante de riz local, de sorgho, de petit mil, etc. La population qui s'installa à Djenné - Jeno produisait et utilisait le fer pour confectionner à la fois bijoux et outils. Cela dénote les échanges avec d'autres régions portant sur l'importation du fer, des meules en pierre et des perles d'origine grecque ou romaine, car il n'y a pas de minerai de fer dans la plaine d'inondation. En fait, en 450 ap. JC, le site de Djenné-Jeno s'était agrandi jusqu'à couvrir 25 hectares. Dans les dépôts culturels datant du 5ème siècle, il y avait des indications claires d'un changement dans l'organisation sociale : cimetières organisés avec inhumations dans de larges jarres funéraires et aussi dans de simples fosses aux abords du site. De nouveaux produits d'importation comme le cuivre et l'or font leur apparition. Une forge datant de 800 ap. JC servant à mouler des parures en cuivre, en bronze et en fer a également été retrouvée sur le site. L'existence des activités de forge continua 600 ans et suggérait l'organisation des artisans en caste.

Du 5ème au 9ème siècle de notre ère, les maisons circulaires étaient construites avec des mortiers de banco, ou du banco entassé. En 850 ap. JC, elle couvrait sa plus grande superficie : 33 hectares, en raison de tessons de poterie trouvés et provenant de vases peints et produits à Djenné-Jeno seulement pendant la période s'étendant entre 450 ap. JC et 850 ap. JC.

A partir du 9ème siècle, les maisons avec les fondations en mortier sont remplacées par une architecture basée sur des briques cylindriques et la poterie peinte par une poterie décorée avec des impressions ou des tampons. Une des premières structures construites avec les briques cylindriques semblait être le mur d'enceinte qui était large de 3, 70 m à sa base et s'étendait sur presque 2 km autour de la ville.

Aux 11ème et 12ème siècles, l'évidence des premières influences provenant du monde islamique ou de l'Afrique du Nord, apparaît à Djenné-Jeno. Ces influences, non ambiguës, se traduisent par la présence de bronzes, de fusaïoles et de maisons rectangulaires. Cela intervient près de la date traditionnelle considérée par le Tarikh Es-Soudan comme la date de conversion du roi de Djenné (Koi Komboro) à l'islam, 1180 ap. JC. Après cette date, Djenné-Jeno commença une période de 200 ans caractérisée par un déclin et un abandon graduel. Finalement, en 1400 de notre ère, elle devient une ville fantôme. Nous

pouvons spéculer que Djenné-Jeno déclina au profit de Djenné et peut être en rapport avec l'ascendance de la nouvelle religion, l'islam, aux détriments des pratiques religieuses traditionnelles.



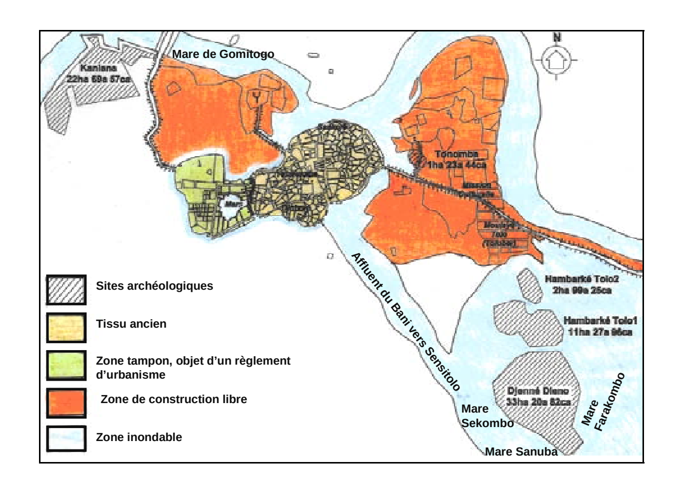
La ville de Djenné, Djenné – jeno et ses sites satellites



Le site a été inscrit sur la liste du patrimoine mondial selon le critère iii à savoir : Djenné – Djenno, et accessoirement Hambarketolo, Tonomba et Kaniana apportent un témoignage exceptionnel sur les civilisations pré– islamiques du Delta intérieur du Niger. Le site dispose d'une déclaration de valeur universelle exceptionnelle, d'authenticité et d'intégrité soumise par la Mission culturelle au Centre du patrimoine mondial et à l'ICCROM depuis le 10 mars 2010.

Situé à 3 km au sud-est de l'actuelle ville de Djenné dans la plaine d'inondation du Bani, le site de Djenné Djeno est une vaste butte d'habitat. Il se présente sous la forme d'un tertre de 700 m Nord-Sud, 550 m Est-ouest, 8 m de hauteur, couvrant une superficie de 33 ha 20a 82ca.

Il est appelé respectivement *Djenné Djeno* par les Sonrhaï, *Sakombo Tolo* par les Djennénké et *Toguéré Sakombo* ou butte de *sakombo* par les Peuls. Il est limité par les mares : Sekombo à l'ouest, Farankombo au nord, la rivière Sanuba au sud qui constituent sa zone tampon naturelle.



Le site est menacé par : lessivage, l'érosion, le ravinement, les eaux de ruissellement, les trous creusés par les pilleurs, la coupe des arbres constituant la ceinture de protection, la divagation des animaux et l'urbanisation anarchique.

Djenné-Jéno et plusieurs îles aux alentours sont et demeurent célèbres pour les nombreuses statuettes en terre cuite, mais aussi pour les myriades d'objets et articles divers (broyeurs, pipes, jarres funéraires, canaris) ainsi que les parures (pendeloques, perles, bracelets, bagues) dont elles recèlent, et qui suscitent un fort appel du commerce international de l'art. Bien que maîtrisé suite à quelques campagnes de sensibilisation (voir chapitres ci – dessous) le pillage continue sous deux formes : « *le pillage involontaire et le pillage volontaire* ».

Quant aux ressources, elles sont insuffisantes pour la conservation du site. Elles sont limitées au fonctionnement du service.

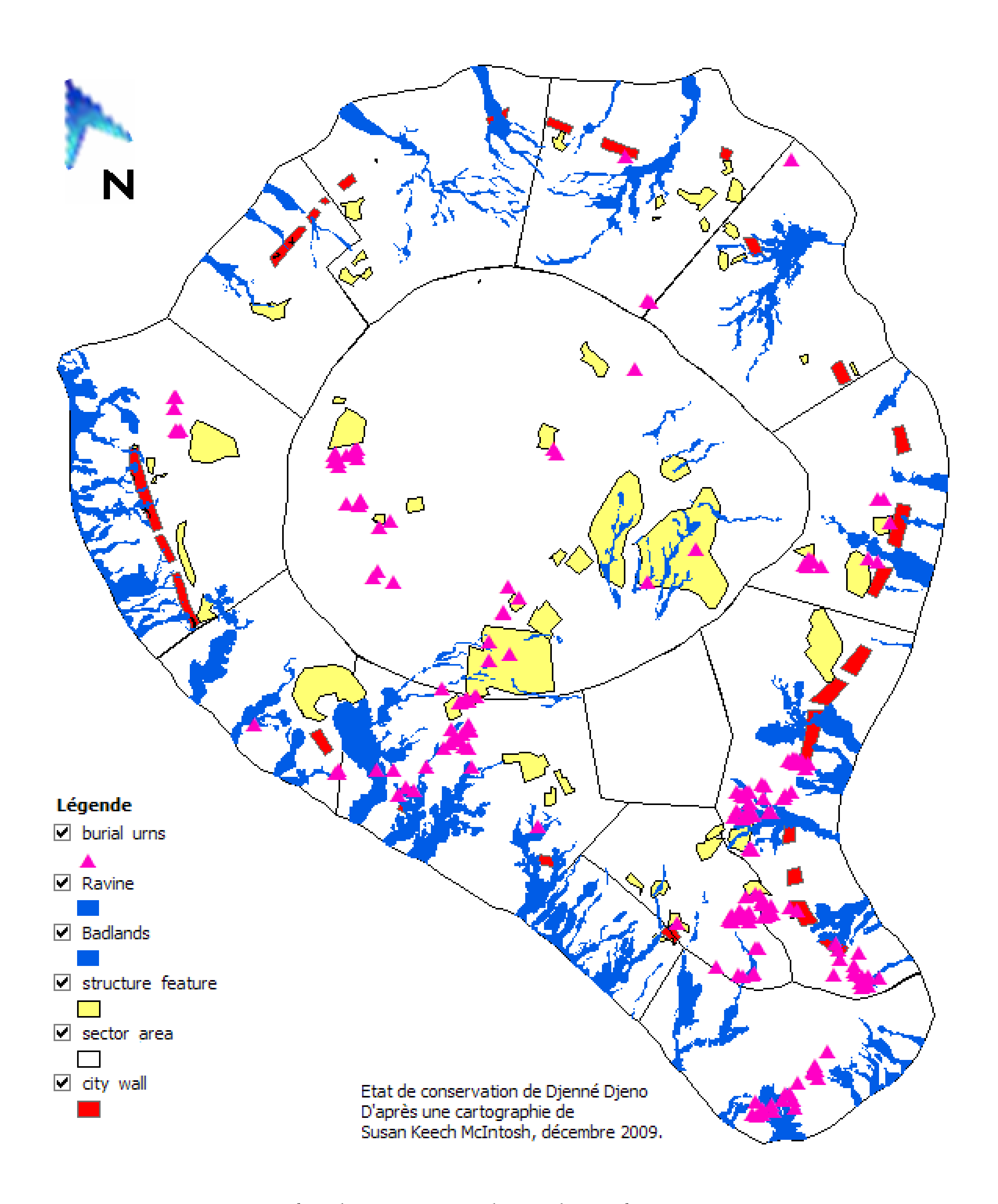


Figure 1: état de conservation du site de Jenné jeno

Le site est géré par la Mission Culturelle a été créée le 11 juin 1993 par le Décret 93-203 P-RM, modifié par l'Ordonnance N° 01-032/P-RM du 3 août 2001. La Mission culturelle a pour mission d'assurer la mise en oeuvre de la politique nationale en matière de préservation et de mise en valeur du patrimoine culturel du site classé patrimoine national du Mali et patrimoine mondial de l'Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture (UNESCO). A cet effet, elle est chargée de :

- inventorier les biens culturels mobiliers et immobiliers présents sur le site ;
- élaborer et mettre en oeuvre un plan de conservation, de restauration et de promotion du site ;
- assurer la participation des structures communautaires et des associations culturelles à la gestion du site ;
- exploiter et diffuser les sources écrites et orales de l'histoire locale.

La Mission Culturelle comprend les Bureaux suivants :

- le Bureau Recherche et Conservation,
- le Bureau Sensibilisation et Promotion.

CADRE ORGANIQUE DE LA MISSION CULTURELLE DE DJENNÉ

Structures postes	**Cadre corps**	**Cat.**	**Effectif/ Années**				
			I	**II**	**III**	**IV**	**V**
Direction							
Directeur	Administrateur des Arts et de la Culture/Professeur	A	1	1	1	1	1
Secrétariat							
Chef Secrétariat	Attaché Administration/ **Secrét. Administration**	B2/ B1	1	1	1	1	1
	Contrôleur des Finances/	B2/					

Comptable	Contrôleur Services Econ/ Adjoint des Services Financiers/ Adjoint Services Econ/	B1 C	1	1	1	1	1
Opérateur de saisie	Adjoint d'Administration/ Adjoint de Secrétariat	C	1	1	1	1	1
Standardiste	Contractuel		1	1	1	1	1
Planton/Manœuvre	Contractuel		1	1	1	1	1
Chauffeur	Contractuel		1	1	1	1	1
Gardien	Contractuel		1	1	1	1	1
Bureau Recherche et Conservation							
Chef de Bureau	Adm. Arts et Culture/ Prof.	A	1	1	1	1	1
Chargé de la Recherche	Adm. Arts et Culture/ Prof./ Technicien Arts et	A/B2	1	1	1	1	1

	Culture						
Chargé de la Conservation	Adm. Arts et Culture/ Prof./ Technicien Arts et Culture	A/B2	1	1	1	1	1

Structures postes	**Cadre corps**	**Cat.**	**Effectif/ Années**				
			I	**II**	**III**	**IV**	**V**
Bureau Sensibilisation et Promotion							
Chef de bureau	Adm. Arts et Culture/ Prof./ Journaliste/ Réalisateur	A	1	1	1	1	1
Chargé de la sensibilisation	Adm. Arts et Culture/ Prof./ Technicien Arts et Culture	A/B2	1	1	1	1	1
Chargé de la Promotion	Adm. Arts et Culture/ Prof./ Technicien Arts et Culture	A/B2	1	1	1	1	1
Total			**14**	**14**	**14**	**14**	**14**

La Mission culturelle dispose d'un crédit de fonctionnement de 1.651.000 F CFA soit 3302 US$ par trimestre. Elle a des partenaires bilatéraux et multilatéraux comme l'UNESCO, Les Pays Bas, L'Université de Rice, le musée d'Ethnologie de Leiden (Pays –Bas), l'Ambassade des Etats –Unis au Mali, les coopérations française et espagnole etc.

Niveau de Protection Actuel : Le site est classé dans le patrimoine national du Mali par Décret N° 92-245/P-RM du 18 décembre 1992. Il est aussi protégé par la Loi N° 85- 40 /AN- RM, relative à la protection et à la promotion du patrimoine culturel national et ses décrets d'application. Les conventions internationales dont la convention de 1972 de l'UNESCO dont le Mali est signataire protège le site.

Plans de Gestion : le site dispose d'un plan de gestion depuis 2008.
Financement : ICCROM
Niveaux de Dotation (Ressources Humaines) : Le personnel de la Mission culturelle est de huit (8) agents dont cinq fonctionnaires et de trois contractuels (une secrétaire et deux gardiens).

Le personnel actuel de la Mission culturelle est constitué essentiellement d'archéologues, donc pas approprié pour gérer le bien du patrimoine mondial. A ce titre, elle souhaite disposer d'une équipe pluridisciplinaire composée d'anthropologues, de conservateurs, d'architectes, de gardiens etc.

Sources d'Expertise et de Formation en Techniques de Conservation et de Gestion
Etudes Scientifiques

Education et Sensibilisation : Une des missions essentielles assignées à la Mission culturelle est la sensibilisation des populations locales à la sauvegarde des éléments de l'identité culturelle de la ville (sites archéologiques et architecture en terre) ayant contribué à l'inscription de la ville sur les listes du patrimoine National et Mondial. Ces tâches répondent à un certain nombre de constats sur l'état de conservation de l'architecture de Djenné.

Pour cela, la Mission culturelle a envisagé des actions de sensibilisation, d'éducation et d'information.

Ces actions ont consisté à véhiculer auprès des populations des messages comprenant la législation, les réglementations et les engagements internationaux. L'objectif essentiel de cette démarche est de faire partager avec les populations la notion de patrimoine soumis aux effets du classement, qui ne devrait souffrir d'aucune aliénation sous peine de sanction.

Elles ont aussi consisté dans l'établissement de rapport de collaboration avec les acteurs impliqués dans la conservation surtout les associations de sauvegarde comme l'Association Djenné Patrimoine, la corporation des maçons <<*barey ton*>> l'Association des guides, les leaders d'opinion, les chefs de village et de quartiers et les chefs de services administratifs. Toutes ces structures mises en place par les populations elles-mêmes constituent des relais entre la Mission culturelle et les communautés.

Pour atteindre un large public, la Mission culturelle a organisé des journées portes ouvertes à l'intention des scolaires, des conseillers municipaux, des femmes de la CAFO (Coordination des Organisations Féminines) , des chefs de quartier, des services techniques de l'Etat et des associations des jeunes.

A cela, il faut ajouter, la sensibilisation par le théâtre à Djenné et dans les villages environnants, les émissions radiophoniques, des conférences débats et des projections vidéo.

Formation et Renforcement des Capacités: Transmission du Patrimoine aux Générations Futures

Facteurs Affectant les propriétés
Gouvernance et Gestion
Agences Responsables
Derniers Evénements et Situation Actuelle
État de la Planification du Site
Conservation Scientifique
Infrastructure du Site
Développement Communautaire
Participation du Secteur privé
Top Priorités pour la Conservation

Solutions Potentielles aux Menaces et Pertes du Patrimoine

Idées et Questions Supplémentaires pour l'amélioration, la protection et la durabilité du site

Planification Maitresse
Pour le Guide de Planification Maitresse de Conservation du GHF, voir:
http://globalheritagefund.org/images/uploads/docs/GHFMasterConservationPlanningGuidelines2009.pdf

Cartographie Protection
Limites et Zones Tampon – Les Limites Actuelles couvrent-elles entièrement l'importance du site? Les changements sont-ils nécessaires pour clarifier la délimitation et les fonctions?
Les cartes numériques modernes indiquant la définition des frontières et des zones tampons sont elles disponibles?

Science de la conservation
Déclaration d'Authenticité / Intégrité - Le maintien de la valeur d'un bien Patrimoine Mondial est la responsabilité de chaque Etat Partie. La déclaration d'authenticité et / ou l'intégrité est essentielle à la conservation de cette valeur. Quand est-ce que la dernière déclaration a été écrite? Des changements sont-ils nécessaires? Y a t-il eu des changements significatifs à l'authenticité et / ou l'intégrité du site depuis l'inscription?

Utilise-t-on des Matériaux et des Techniques Appropriées?

Le site a-t-fait l'objet de (a) Rapport de Suivi Réactif (s) au Comité du Patrimoine Mondial de l'UNESCO?

Gestion du Site
Systèmes de Gestion - Un groupe de pilotage du site du Patrimoine Mondial ou un comité similaire de gestion a-t-il été mis en place pour diriger la gestion du site?
Comment le système de gestion globale du site pourrait être mieux décrit?
• Gestion par l'État Partie
• Gestion en vertu de la législation de protection
• Gestion selon l'accord contractuel entre l'Etat Partie et un tiers partie
• Gestion en vertu des mesures traditionnelles de protection ou du droit coutumier
• Gestion consensuelle
• Autres système de gestion

Quelle catégorie ou catégories de l'autorité publique sont principalement impliquées à la gestion du site - National, Régional, Local?
Les systèmes actuels de gestion sont-ils efficaces et / ou suffisantes?
Menace d'incendies pour les sites avec architecture en bois?

Financement de la Conservation

Le financement du site est-il suffisant?
Le statut de Patrimoine Mondial a-t-il permis d'attirer des financements supplémentaires?
Le site dispose-t-il de fonds suffisants pour la gestion adéquate du site?
Le site a-t-il reçu une aide financière? Déclarer les montants estimés:
Gouvernement
National
Régional
Municipal
International
Coopération bilatérale
Autres

Niveaux de Dotation (Ressources Humaines)
Y a-t-il un personnel qualifié adéquat disponible dans les disciplines suivantes?
• Conservation
• Gestion
• Promotion
• Interprétation

La formation est-elle disponible pour les propriétaires de maison au niveau du site?

La formation sur place est-elle disponible pour toutes les parties prenantes (par exemple, les propriétaires, autres)?

Implication Communautaire
Y a-t-il conscience de la propriété du patrimoine parmi les différents groupes?
Des canaux d'information ont été identifiés pour atteindre les groupes concernés au niveau local,

national et international?
Des mécanismes ont été mis en place pour une communication efficace entre le site, les populations au niveau national et l'UNESCO?
Le matériel d'information encourage t-il le tourisme durable, tel qu'un «Code de Conduite» a-t-il été développé?
Comment les collectivités locales peuvent-elles atteindre le plein potentiel de leur patrimoine, à la fois matériel et immatériel?

Juridique
Y a-t-il législation spéciale de type nationale ou régionale pour le site du Patrimoine Mondial? Le site dispose-t-il d'une législation spéciale ou dispositions administratives (tels que l'aménagement du territoire et les exigences spécifiques de zonage)?

Y a-t-il eu des changements notables dans la propriété, le statut juridique, mesures contractuelles ou traditionnelles de protection du site depuis son inscription?
Les mesures de protection actuelles sont elles efficaces et / ou suffisantes?

Préparation aux Catastrophes

Quelles catastrophes naturelles menacent l'intégrité du site ou sont susceptible de compromettre ses valeurs?
Comment les risques de catastrophe des sites peuvent ils être réduits?
Quelles sont les compétences traditionnelles qui doivent être maintenues pour améliorer la conservation et la prévention et l'atténuation des catastrophes?
Quelles combinaisons de processus et facteurs progressifs, tels que la pollution, le tourisme, ou l'urbanisation affectent l'authenticité ou l'intégrité du site?
Comment peut-on renforcer le soutien à des institutions régionales, nationales et locales afin de réduire les risques naturels et humains sur le site du Patrimoine?

Gestion du Tourisme

Est-il possible d'augmenter le financement pour la préservation du site à travers les impôts sur le tourisme? Oui, en mettant en place une clé de répartition des ressources générées par le tourisme.

Y a-t-il des statistiques concernant les visiteurs sur le site? Oui mais pas fiable.

Comment peut-on réduire l'impact des humains sur les matériaux historiques et le site ? Eliminé?

Comment peut-on augmenter la distribution de revenu à la communauté locale à travers l'appropriation locale?

Comme la pression du tourisme constitue une menace croissante pour les biens du Patrimoine Mondial, quel est le plan de gestion du tourisme/des visiteurs pour gérer le flux croissant de visites?

La signalisation est-elle adéquate? A améliorer
Y a-t-il un manuel d'utilisateur pour le site? Non
Y a-t-il un siteweb (s) pour le site du Patrimoine (s) basé sur la conservation et le développement communautaire ? non

Annexes

Annexe 1 : Le site archéologique de jénné jeno : état des lieux



Figure 2: environnement immédiat de Jenné jeno



Figure 3: montée des eaux sur le site



Figure 4: un ravin rempli d'eau



Figure 5: un ravin au milieu du site



Figure 6: une partie du site raviné



Figure 7: ravinement



Figure 8: un éboulement



Figure 9: éboulement



Figure 10: ravinement



Figure 11: ravin



Figure 12: surface ravinée



Figure 13: ravinement



Figure 14: reste du cordon pierrier

Annexe 2 : Le site de Hambarkétolo : état des lieux



Figure 15: environnement immédiat de Hambarkétolo



Figure 16: une partie du flanc est inondé



Figure 17: partie nord du site



Figure 18: ravinement par lequel s'infiltre l'eau



Figure 19: ravinement provoqué par l'érosion



Figure 20: divagation des animaux sur le site



Figure 21: flanc nord du site inondé